



Accord instituant la Fondation internationale UE-ALC, signé à Saint-Domingue, le 25 octobre 2016 - Ratification par la Dominique.

Il résulte d'une notification du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne qu'en date du 16 mai 2019, la Dominique a ratifié l'accord désigné ci-dessus, qui est entré en vigueur à l'égard de cet État le 17 mai 2019, conformément au paragraphe 1 de l'article 25 de l'accord.

